selon le Règlement sur les produits dangereux



Sulfadiazine (40%) / Trimethoprim (8%) Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/08/2023 11.2 04/06/2024 508598-00028 Date de la première parution: 02/10/2016

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Sulfadiazine (40%) / Trimethoprim (8%) Liquid Formulation

Autres moyens d'identifica : Tribrissen 48% (A005320)

tion

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournis- : Merck & Co., Inc

seur

Adresse : 126 E. Lincoln Avenue

Rahway, New Jersey U.S.A. 07065

Téléphone : +1-908-740-4000 Numéro de téléphone en cas : +1-908-423-6000

d'urgence

Adresse de courrier élec-

EHSDATASTEWARD@merck.com

tronique

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire

Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Corrosion de la peau : Catégorie 1

Dommages occulaires

graves

Catégorie 1

Sensibilisation des voies

respiratoires

Catégorie 1

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2

Toxicité systémique sur un

organe cible précis exposition unique Catégorie 3

Toxicité systémique sur un

organe cible précis exposition répétée Catégorie 1 (Moelle osseuse)

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger





Mot indicateur : Danger

selon le Règlement sur les produits dangereux



Sulfadiazine (40%) / Trimethoprim (8%) Liquid **Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/08/2023 04/06/2024 508598-00028 Date de la première parution: 02/10/2016 11.2

Déclarations sur les risques

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves

lésions des yeux.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme

ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Moelle osseuse) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition

prolongée.

Déclarations sur la sécurité

Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. P284 Porter un équipement de protection respiratoire.

Intervention:

P301 + P330 + P331 + P310 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

P303 + P361 + P353 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation

selon le Règlement sur les produits dangereux



Sulfadiazine (40%) / Trimethoprim (8%) Liquid **Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/08/2023 04/06/2024 508598-00028 Date de la première parution: 02/10/2016 11.2

d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synon yme	No. CAS	Concentration (% w/w)
sulfadiazine	Benzenesulfon- amide, 4-amino- N-2-pyrimidinyl-	68-35-9	40
Triméthoprime	2,4- Pyrimidinedia- mine, 5-[(3,4,5- trimethoxy- phenyl)methyl]-	738-70-5	8
Hydroxyde de sodium	Soude caustique	1310-73-2	5.5
2,2'-Iminodiéthanol	Éthanol, 2,2'- iminobis-	111-42-2	0.6

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin.

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe,

consulter un médecin.

En cas d'inhalation En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

> En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la

En cas de contact avec les

peau

En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec

beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant

les vêtements et chaussures contaminées.

Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

Laver les vêtements avant de les réutiliser.

Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.

En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup

d'eau pendant au moins 15 minutes. yeux

Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à

faire.

Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. En cas d'ingestion

En cas de vomissement, la personne doit se pencher en

avant.

Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Sulfadiazine (40%) / Trimethoprim (8%) Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/08/2023 11.2 04/06/2024 508598-00028 Date de la première parution: 02/10/2016

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Provoque de graves lésions des yeux.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou

des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut irriter les voies respiratoires.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Provoque de graves brûlures.

Provoque des brûlures de l'appareil digestif.

Une exposition excessive peut aggraver un asthme ou d'autres troubles respiratoires préexistants (par ex.,

l'emphysème, la bronchite, le syndrome de

dysfonctionnement des voies respiratoires réactives).

Protection pour les secour-

istes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle

lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).

Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction

Moyens d'extinction in-

adéquats

Inconnu.

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Une exposition aux produits de combustion peut être

dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dan- :

gereux

Oxydes de carbone

Oxydes métalliques

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

sée.

Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de

l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.

Évacuer la zone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.

Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir

chapitre 8).

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est

selon le Règlement sur les produits dangereux



Sulfadiazine (40%) / Trimethoprim (8%) Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/08/2023 11.2 04/06/2024 508598-00028 Date de la première parution: 02/10/2016

possible sans danger.

Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par

confinement ou barrières à huile).

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le : confinement et le nettoyage

Absorber avec un absorbant inerte.

Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances restantes du déversement a l'aide

d'un absorbant approprié.

Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou

nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION

INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec

une ventilation locale par aspiration.

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.

Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.

Ne pas avaler.

Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Les personnes déjà sensibilisées et celles susceptibles de souffrir d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou récurrentes doivent consulter leur médecin concernant le travail avec des irritants ou des sensibilisants

respiratoires.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage

sures

Garder dans des contenants proprement étiquetés.

Garder sous clef.

Garder des automatiquement fermé.

Garder dans un endroit frais et bien aéré.

Entreposer en prenant en compte les particularités des

selon le Règlement sur les produits dangereux



Sulfadiazine (40%) / Trimethoprim (8%) Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/08/2023 11.2 04/06/2024 508598-00028 Date de la première parution: 02/10/2016

législations nationales.

Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Oxydants forts

Substances et mélanges auto-réactifs

Peroxydes organiques Produits explosifs

Gaz

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
sulfadiazine	68-35-9	TWA	2 mg/m3 (OEB 1)	Interne
Triméthoprime	738-70-5	TWA	400 μg/m3 (OEB 2)	Interne
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	(c)	2 mg/m³	CA AB OEL
		С	2 mg/m³	CA BC OEL
		Р	2 mg/m³	CA QC OEL
		С	2 mg/m³	ACGIH
2,2'-Iminodiéthanol	111-42-2	TWA	2 mg/m³	CA AB OEL
		TWA	2 mg/m³	CA BC OEL
		VEMP (la poussière inhalable et la fraction vapeur)	1 mg/m³	CA QC OEL
		TWA (Fraction inhalable et vapeur)	1 mg/m³	ACGIH

Mesures d'ordre technique

Utiliser des contrôles de génie et des technologies de fabrication appropriés pour contrôler les concentrations dans

l'air (par ex., des connexions rapides anti-gouttes).

Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et

l'environnement.

Les opérations en laboratoire ne nécessitent pas un

confinement spécial.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas

disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées,

utiliser une protection respiratoire.

Filtre de type : Type protégeant des particules

selon le Règlement sur les produits dangereux



Sulfadiazine (40%) / Trimethoprim (8%) Liquid **Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/08/2023 04/06/2024 508598-00028 Date de la première parution: 02/10/2016 11.2

Protection des mains

Matériau Gants résistants aux produits chimiques

Protection des yeux Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux

ou lunettes protectrices.

Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut

porter des lunettes appropriées.

Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec

des poussières, brumes ou aérosols.

Protection de la peau et du

Mesures d'hygiène

corps

Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire.

Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du

lieu de travail.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant

l'utilisation.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveilles de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de

contrôles administratifs.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect suspension

Couleur jaune pâle

Odeur Donnée non disponible

Seuil de l'odeur Donnée non disponible

pΗ 10.0 - 10.5

Point de fusion/congélation Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et in-

tervalle d'ébullition

Donnée non disponible

Point d'éclair Donnée non disponible

Taux d'évaporation Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Sans objet

Inflammabilité (liquides) Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supéri-Donnée non disponible

selon le Règlement sur les produits dangereux



Sulfadiazine (40%) / Trimethoprim (8%) Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/08/2023 11.2 04/06/2024 508598-00028 Date de la première parution: 02/10/2016

eure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inféri-

eure

Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible

Solubilité

Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Sans objet

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

Viscosité, cinématique

tion

Viscosité

Donnée non disponible

Donnée non disponible

•

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un

oxydant.

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Sans objet

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dan- : Peut réagir avec les agents oxydants forts.

gereuses

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Oxydants

Acides

Produits de décomposition

dangereux

: Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Sulfadiazine (40%) / Trimethoprim (8%) Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/08/2023 11.2 04/06/2024 508598-00028 Date de la première parution: 02/10/2016

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation

Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Composants:

sulfadiazine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris): 1,500 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité aiguë (autres voies

d'administration)

DL50 (Rat): 880 mg/kg

Voie d'application: Intraveineuse

DL50 (Souris): 180 mg/kg

Voie d'application: Intraveineuse

Triméthoprime:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1,500 - 5,300 mg/kg

DL50 (Souris): 1,910 - 7,000 mg/kg

Toxicité aiguë (autres voies

d'administration)

: DL50 (Rat): 400 - 500 mg/kg

Voie d'application: Intrapéritonéal

DL50 (Chien): 90 mg/kg

Voie d'application: Intraveineuse

DL50 (Souris): 132 mg/kg Voie d'application: Intraveineuse

Hydroxyde de sodium:

Toxicité aiguë par inhalation : Évaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.

2,2'-Iminodiéthanol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1,600 mg/kg

selon le Règlement sur les produits dangereux



Sulfadiazine (40%) / Trimethoprim (8%) Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/08/2023 11.2 04/06/2024 508598-00028 Date de la première parution: 02/10/2016

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle): > 3.35 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Corrosion et/ou irritation de la peau

Provoque de graves brûlures.

Composants:

sulfadiazine:

Résultat : Irritation de la peau

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Hydroxyde de sodium:

Résultat : Corrosif après 3 minutes ou moins d'exposition

2,2'-Iminodiéthanol:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

Composants:

sulfadiazine:

Espèce : Lapin

Résultat : De l'irritation des yeux réversible à en dedans de 7 jours Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Hydroxyde de sodium:

Résultat : Des effets irréversibles aux yeux Remarques : Basé sur la corrosivité pour la peau.

2,2'-Iminodiéthanol:

Espèce : Lapin

Résultat : Des effets irréversibles aux yeux

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Sulfadiazine (40%) / Trimethoprim (8%) Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/08/2023 11.2 04/06/2024 508598-00028 Date de la première parution: 02/10/2016

Composants:

sulfadiazine:

Type d'essai : Essai de maximisation

Espèce : Cobaye

Résultat : Pas un sensibilisateur cutané.

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Triméthoprime:

Type d'essai : Essai de maximisation

Voies d'exposition : Dermale Espèce : Cobaye

Résultat : Pas un sensibilisateur cutané.

Hydroxyde de sodium:

Type d'essai : Test patch d'irritation répétés sur l'humain

Voies d'exposition : Contact avec la peau

Résultat : négatif

2,2'-Iminodiéthanol:

Type d'essai : Essai de maximisation Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Cobaye

Méthode : Directives du test 406 de l'OECD

Résultat : négatif

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

sulfadiazine:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Type d'essai: Aberration chromosomique

Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Triméthoprime:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type d'essai: Aberration chromosomique

Résultat: négatif

selon le Règlement sur les produits dangereux



Sulfadiazine (40%) / Trimethoprim (8%) Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/08/2023 11.2 04/06/2024 508598-00028 Date de la première parution: 02/10/2016

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-

mifère, in vitro Résultat: négatif

Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in

vitro)

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test du micronoyau

Espèce: Rat Résultat: négatif

Type d'essai: Aberration chromosomique

Espèce: Les êtres humains

Résultat: négatif

2,2'-Iminodiéthanol:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-

mifère, in vitro Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro

Résultat: négatif

Type d'essai: Test in vitro d'échange de chromatide sœur

dans les cellules de mammifères

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Contact avec la peau

Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

2,2'-Iminodiéthanol:

Espèce : Souris

Voie d'application : Contact avec la peau

Durée d'exposition : 103 semaines

Résultat : positif

Remarques : Le mécanisme ou le mode d'action n'est peut-être pas perti-

nent pour les humains.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Sulfadiazine (40%) / Trimethoprim (8%) Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/08/2023 11.2 04/06/2024 508598-00028 Date de la première parution: 02/10/2016

Espèce : Rat

Voie d'application : Contact avec la peau

Durée d'exposition : 103 semaines

Résultat : négatif

Cancérogénicité - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification

comme carcinogène

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Composants:

sulfadiazine:

Incidences sur le dé- : Type d'essai: Croissance

veloppement fœtal Espèce: Souris

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1,000 Poids corporel

ma / ka

Résultat: Des effets embryotoxiques et des effets indésirables sur la progéniture ont été observés uniquement à des doses

élevées toxiques pour la mère

Triméthoprime:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Fertilité

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Fertilité: NOAEL: 70 Poids corporel mg / kg Résultat: Aucune incidence sur la fécondité.

Incidences sur le développement fœtal

Type d'essai: Croissance

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 70 Poids corporel

mg/kg

Résultat: Incidences sur le nouveau-né. Remarques: toxicité maternelle observée.

Type d'essai: Croissance

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 70 Poids corporel

mg / kg

Résultat: Embryotoxicité.

Remarques: toxicité maternelle observée.

Type d'essai: Croissance

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 15 Poids corporel

selon le Règlement sur les produits dangereux



Sulfadiazine (40%) / Trimethoprim (8%) Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/08/2023 11.2 04/06/2024 508598-00028 Date de la première parution: 02/10/2016

mg/kg

Résultat: Embryotoxicité., Effets tératogènes.

Type d'essai: Croissance Espèce: Hamster

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 1.7 Poids corporel

mg / kg

Résultat: Embryotoxicité., Aucun effet tératogène.

Type d'essai: Croissance

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 100 Poids corporel

mg / kg

Résultat: Embryotoxicité., Aucun effet tératogène.

Toxicité pour la reproduction :

- Évaluation

Susceptible de nuire au fœtus.

2,2'-Iminodiéthanol:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une

génération Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Méthode: Directives du test 443 de l'OECD

Résultat: positif

Incidences sur le développement fœtal

: Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une

génération Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Méthode: Directives du test 443 de l'OECD

Résultat: positif

Toxicité pour la reproduction

Évaluation

Une certaine évidence d'effets néfatses sur la fonction

sexuelle et la fertilité, et/ou sur le développement, sur la base

d'expérimentations sur des animaux.

STOT - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Composants:

sulfadiazine:

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Moelle osseuse) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Sulfadiazine (40%) / Trimethoprim (8%) Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/08/2023 11.2 04/06/2024 508598-00028 Date de la première parution: 02/10/2016

Composants:

Triméthoprime:

Organes cibles : Moelle osseuse

Évaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2,2'-Iminodiéthanol:

Voies d'exposition : Ingestion

Organes cibles : Reins, Sang, Foie, Système nerveux

Évaluation : Identifié(e) comme pouvant produire des effets importants sur

la santé chez les animaux à des concentrations supérieures à

10 à 100 mg/kg de poids corporel.

Voies d'exposition : inhalation (poussière/brume/émanations)

Organes cibles : Reins, Sang

Évaluation : Identifié(e) comme pouvant produire des effets significatifs sur

la santé chez les animaux à des concentrations de >0,02 à

0,2 mg/l/6h/jour.

Voies d'exposition : Contact avec la peau Organes cibles : Sang, Foie, Reins

Évaluation : Identifié(e) comme pouvant produire des effets significatifs sur

la santé chez les animaux à des concentrations de >20 à 200

mg/kg de poids corporel.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Triméthoprime:

Espèce : Rat
NOAEL : 100 mg/kg
LOAEL : 300 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 6 mois

Organes cibles : Moelle osseuse, Foie, Hypophyse, Thyroïde

Espèce : Rat
LOAEL : 300 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 3 mois

Organes cibles : Moelle osseuse

Espèce : Chien

NOAEL : 2.5 mg/kg

LOAEL : 45 mg/kg

Voie d'application : Oral(e)

Durée d'exposition : 3 mois

Organes cibles : Sang, Thyroïde

selon le Règlement sur les produits dangereux



Sulfadiazine (40%) / Trimethoprim (8%) Liquid **Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/08/2023 04/06/2024 508598-00028 Date de la première parution: 02/10/2016 11.2

2,2'-Iminodiéthanol:

Espèce Rat, femelle LOAEL 14 mg/kg Voie d'application Ingestion 13 Sem. Durée d'exposition

Espèce Rat NOAEL 0.015 mg/l

Voie d'application inhalation (poussière/brume/émanations)

Durée d'exposition 90 jours

Méthode Directives du test 413 de l'OECD

Espèce Rat LOAEL 32 mg/kg

Voie d'application Contact avec la peau

Durée d'exposition 13 Sem.

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Évaluation de l'exposition humaine

Composants:

sulfadiazine:

Peut causer de l'irritation aux yeux, à la peau et aux voies Information générale

respiratoires.

Triméthoprime:

Ingestion Organes cibles: Moelle osseuse

> Symptômes: Douleur abdominale, Nausée, Vomissements, rougeur cutanée, Étourdissements, Migraine, dépression

mentale, confusion

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

sulfadiazine:

Toxicité pour les poissons CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202

tiques

Toxicité pour les al-CE50 (Anabaena flos-aquae): 17 mg/l

gues/plantes aquatiques Durée d'exposition: 72 h

selon le Règlement sur les produits dangereux



Sulfadiazine (40%) / Trimethoprim (8%) Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/08/2023 11.2 04/06/2024 508598-00028 Date de la première parution: 02/10/2016

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Anabaena flos-aquae): 3.9 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 1

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.13

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50 (Microcystis aeruginosa): 0.135 mg/l

Durée d'exposition: 7 jours

Méthode: ISO 8692

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 6.2 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les microorgan- :

ismes

CE50: > 1,000 mg/l Durée d'exposition: 3 h

Type d'essai: Inhibition de la respiration Méthode: OCDE Ligne directrice 209

NOEC: 1,000 mg/l Durée d'exposition: 3 h

Type d'essai: Inhibition de la respiration Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Triméthoprime:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques CE50 (Daphnia magna Straus (Puce d'eau)): 92 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata): 80.3 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 16

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

CE50 (Anabaena flos-aquae): 253 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

EC10 (Anabaena flos-aquae): 26 mg/l

selon le Règlement sur les produits dangereux



Sulfadiazine (40%) / Trimethoprim (8%) Liquid **Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/08/2023 Date de la première parution: 02/10/2016 11.2 04/06/2024 508598-00028

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC (Poisson zébré (Brachydanio rerio)): 0.157 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

Toxicité pour les microorgan- :

ismes

NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 6 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

EC10: 16.7 mg/l

Durée d'exposition: 3 Heure

Type d'essai: Inhibition de la respiration Méthode: OCDE Ligne directrice 209

CE50: > 1,000 mg/l

Durée d'exposition: 3 Heure

Type d'essai: Inhibition de la respiration Méthode: OCDE Ligne directrice 209

2,2'-Iminodiéthanol:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 460 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 30.1 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les alques/plantes aquatiques ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 9.5

Durée d'exposition: 72 h

EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 1.1

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

Toxicité pour les microorgan-

ismes

EC10 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1.05 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

EC10 (boue activée): > 1,000 mg/l

Durée d'exposition: 30 min

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Persistance et dégradabilité

Composants:

sulfadiazine:

Biodégradabilité Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 0 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: Directives du test 314 de l'OECD

Triméthoprime:

selon le Règlement sur les produits dangereux



Sulfadiazine (40%) / Trimethoprim (8%) Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/08/2023 11.2 04/06/2024 508598-00028 Date de la première parution: 02/10/2016

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 4 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: Directives du test 301D de l'OECD

Résultat: N'est pas intrinsèquement biodégradable.

Biodégradation: 0 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: Directives du test 302B de l'OECD

2,2'-Iminodiéthanol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 93 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

sulfadiazine:

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 0.12

Triméthoprime:

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 0.91

2,2'-Iminodiéthanol:

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: -2.46

Méthode: Directives du test 107 de l'OECD

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

Éliminer le produit conformément avec la réglementation

locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur

élimination ou recyclage.

Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Sulfadiazine (40%) / Trimethoprim (8%) Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/08/2023 11.2 04/06/2024 508598-00028 Date de la première parution: 02/10/2016

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN : UN 3267

Nom d'expédition : CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S.

(Sodium hydroxide)

Classe : 8
Groupe d'emballage : I
Étiquettes : 8
Dangereux pour l'envi- : non

ronnement

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3267

Nom d'expédition : Corrosive liquid, basic, organic, n.o.s.

(Sodium hydroxide)

Classe : 8 Groupe d'emballage : I

Étiquettes : Corrosive Instructions de conditionne- : 854

ment (avion cargo)

Instructions de conditionne : 850

ment (avion de ligne)

Code IMDG

No. UN : UN 3267

Nom d'expédition : CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S.

(Sodium hydroxide, sulfadiazine)

Classe : 8
Groupe d'emballage : I
Étiquettes : 8
EmS Code : F-A, S-B
Polluant marin : oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN : UN 3267

Nom d'expédition : LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.

(Hydroxyde de sodium)

Classe : 8
Groupe d'emballage : I
Étiquettes : 8
Code ERG : 153

Polluant marin : oui(sulfadiazine)

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les

selon le Règlement sur les produits dangereux



Sulfadiazine (40%) / Trimethoprim (8%) Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/08/2023 11.2 04/06/2024 508598-00028 Date de la première parution: 02/10/2016

classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non établi(e)

DSL : non établi(e)

IECSC : non établi(e)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tab-

leau 2: VLE)

CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique

CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, An-

nexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contam-

inants de l'air

ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

ACGIH / C : Limite supérieure

CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures CA AB OEL / (c) : plafond de la limite d'exposition professionnelle CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

CA BC OEL / C : limite du plafond

CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

CA QC OEL / P : Plafond

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil: ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux: bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN -Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans au-

selon le Règlement sur les produits dangereux



Sulfadiazine (40%) / Trimethoprim (8%) Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/08/2023 11.2 04/06/2024 508598-00028 Date de la première parution: 02/10/2016

tres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique: PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines: (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS -Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG -Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Sources des principales don- :

nées utilisées pour

l'établissement de la fiche

signalétique

Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques,

http://echa.europa.eu/

Date de révision : 04/06/2024 Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F